RECTORAT DE CRETEIL

DEEP 3 et 4

LISTE ALPHABETIQUE DES ENSEIGNANTS - 1er degré

ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

Circulaire 2022 - 089 du 23/06/2022

Annexe 2

Nom	Prénom	Qualité et nature du poste										Etablissement principal :	Etablissement secondaire :	Niveau de classe *	Enseignement spécialisé ASH	Niveau de qualification CAPA-SH ou CAPPEI	Compément de service dans un autre établissement ou académie
		Maître contractuel				DA						RNE :	RNE :				
		Grade	CP* ou CD*	Poste permanent	PSTG* ou FSTG*	CDI	CDD	Poste vacant	*Agent temporaire	*Suppléant	Nom de l'enseignant absent (si suppléant ou AT sollicités)	Heures poste*	Heures poste*				
DUPONT	MARIE	PC	CD	x				x				27		MS	x	CAPA-SH	*
DURAND	MARC						x	x								CAPPEI	
" "	" "								x		MARCHAND Juliette						3h dans Etab : xx

* HEURES POSTE : dans la limite de l'obligation réglementaire de service : 24 heures d'enseignement hebdomadaire + 3 heures d'activités pédagogiques complémentaires (APC)

* CP : Contrat provisoire - CD : Contrat définitif - PSTG : Stagiaire CAFEP - FSTG : Stagiaire CAER et concours réservé

* Agent temporaire : remplace un enseignant en congé dont le service est protégé (TPD, CLD, Congé formation prof. indemnisé, décharge syndicale, congé parental , dispo pour enfant de - de 12 ans)

* Suppléant : remplace un enseignant en CMO, CLM, TPT, Congé de maternité ou parternité, CGM, Congé d'adoption et AT

* Niveau de classe : PS; MS; GS; CP; CE1; CE2; CM1; CM2